

Type de réunion: Réunion d'école publique

Discussion sur la présentation de l'avis du Haut Conseil de l'évaluation de l'école

La première partie de la réunion a consisté en une présentation de l'avis du Haut Conseil de l'évaluation de l'école et en particulier de ce qui concerne les objectifs assignés au système éducatif, l'état des lieux et la scolarité obligatoire. Un certain nombre de remarques ont été formulées ainsi que quelques questions auxquelles il fut apporté réponse.

Les demandes d'éclaircissement ont porté sur la scolarisation des enfants de moins de trois ans et notamment sur l'impact de cette pratique sur la scolarité future des élèves. Sur ce sujet le manque de recul et la grande diversité des situations rendent les avis très divergents sans qu'une option fasse autorité. La qualité des conditions d'accueil et le milieu d'origine des enfants sont les deux éléments qui rassemblent le plus de points de vue convergents.

Le deuxième point qui a donné lieu à une demande d'information complémentaire a été le dispositif de "lutte contre l'illettrisme". La description de l'organisation départementale a été présentée avec les différents aspects positifs qu'on peut en attendre pour les élèves concernés.

Le souhait des participants a été, au travers de l'analyse précédente, que la Loi d'Orientation de 1989 soit conservée car elle a permis de nombreuses avancées en terme de centrage des apprentissages sur les élèves, de travail en équipe, de cohérence et continuité, tant pédagogiques qu'éducatives. La demande serait davantage que soient donnés aux écoles les moyens de l'appliquer pleinement.

08 - Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves?

Les échanges ont été centrés sur trois grands axes de réflexion:

- l'intérêt d'une pédagogie active pour développer la motivation des élèves
 - notion de projet évoquée à plusieurs reprises (projet d'écriture et d'édition d'un livre, classes transplantées ...)
 - échanges entre classes
- Le projet suscite et maintient l'intérêt, celui ci étant un élément déclenchant pour certains élèves en difficulté.

- L'importance de l'adulte de référence à l'école primaire, tout en instaurant des échanges de services au travers desquels interviendront des enseignants dotés de compétences spécifiques. Ce dispositif peut permettre aux élèves de rencontrer des adultes différents (richesse) et de développer leur motivation puisée dans la motivation propre de l'adulte.

- l'importance du sens donné aux apprentissages, tant pour ce qui concerne leur contenu que pour ce qui concerne la notion de résultat. Dans ce domaine, si tous sont d'accord pour considérer qu'il est nécessaire que les élèves puissent se situer (par rapport à quoi?), les avis sur les outils à employer restent divergents (notes, classements, appréciations...). Sur ce sujet, la demande des parents est sans doute aussi forte (voire plus) que celle des enfants

12 - Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves?

L'unanimité des participants s'est faite sur la nécessité de développer une meilleure communication entre les parents et les enseignants et sur celle de rendre plus lisible le fonctionnement de l'école. Pour cela la nécessaire motivation de toutes les parties concernées a été mise en avant.

Sur le "comment?", le débat a permis de dégager plusieurs niveaux de communication possibles:

- diffuser, le plus régulièrement possible des informations générales sur le fonctionnement de l'école
- entretenir des relations personnalisées en fonction des élèves et des familles
- en maternelle, expliciter les contenus d'enseignement
- institutionnaliser un temps de concertation comme temps de travail réservé à cet effet
- apporter des aides méthodologiques aux parents pour qu'ils puissent accompagner au mieux la scolarité de leur enfant

Le problème de la disponibilité des différents partenaires est crucial. Le travail des parents, leurs contraintes matérielles sont un frein à la mise en place d'une communication régulière et efficace.

21 - Faut-il redéfinir les métiers de l'école?

Le point sur lequel l'accord a été le plus général est l'amélioration du statut et du rôle des directeurs d'écoles, avec comme objectif de leur permettre de remplir leurs deux missions (enseignants et directeurs) de façon satisfaisante:

- améliorer le temps de décharge
- renforcer et institutionnaliser leur rôle
- leur donner les moyens d'animer l'équipe pédagogique
- leur permettre de remplir leur rôle de médiateur auprès des parents et des partenaires
- leur octroyer une formation adaptée à ces missions

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 sujet n° 08 – Mettre en œuvre une pédagogie active, centrée autour de projets et d'échanges, en vue d'assurer la motivation des élèves pour les apprentissages; favoriser les échanges de service et mettre en place, pour certains domaines disciplinaires, des enseignants ayant des compétences spécifiques, tout en maintenant le dispositif d'un enseignant référent par classe.

2 sujet n° 12 – Institutionnaliser la relation parents-enseignants en terme de reconnaissance d'un temps de travail réservé à cet effet et en terme de mission intégrée au métier d'enseignant.

3 sujet n° 21 – Renforcer et institutionnaliser le rôle du directeur d'école dans ses dimensions d'animateur pédagogique parmi ses collègues et d'accueil et de médiation auprès des partenaires de l'école.